

Questionnaire aux partis politiques pour la campagne électorale 2018

## **Répondre aux priorités du personnel pour mieux desservir la population**



Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

Juin 2018

## **Présentation**

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), est une force reconnue du syndicalisme au Québec. Elle compte plus de 110 000 membres dont 80 % sont des femmes. Elle est présente dans les secteurs public (hôpitaux, CLSC, centres de réadaptation, CHSLD et centres jeunesse) et privés (CPE et services de garde en milieu familial, services ambulanciers, RI-RTF, centres d'hébergement privés et religieux et organismes communautaires).

Les politiques d'austérité et les réformes successives imposées à ces réseaux depuis de nombreuses années ont engendré des répercussions négatives, notamment en matière d'accessibilité et de qualité des services, puis d'épuisement et de surcharge de travail pour le personnel, et ce, dans tous les secteurs. Le tout survient dans un contexte de vieillissement accéléré de la population, alors même que d'importantes pénuries de personnel se font sentir. Cet environnement n'est pas sans favoriser la marchandisation, la privatisation et la contractualisation des services publics de santé et de services sociaux et des services de garde éducatifs subventionnés, ce qui génère notamment d'importantes disparités de traitement entre des personnes qui font pourtant un travail similaire, ainsi qu'une déqualification du travail, qui le plus souvent est effectué par des femmes.

Pour la FSSS-CSN, d'autres choix sont possibles, notamment en termes de finances publiques, et il existe des solutions concrètes à mettre en œuvre rapidement pour améliorer les soins et les services à la population tout comme les conditions de travail.

La FSSS-CSN interpelle donc les différents partis politiques sur certains enjeux, leur donnant l'occasion de se faire entendre. La Fédération souhaite ainsi alimenter le débat public auprès de ses membres et de la population. Les réponses reçues de la part de chaque parti seront communiquées à nos membres, qui pourront ainsi effectuer un choix plus éclairé lors de la prochaine élection.

## 1- Personnel et conditions de travail

En santé et en services sociaux et dans le domaine des services de garde éducatifs subventionnés, quel que soit le secteur, [les pénuries de personnel](#) combinées au sous-financement chronique et à la croissance des besoins ont pour effet d'entraîner un épuisement général du personnel. [Les taux d'assurance salaire, d'accidents de travail et de maladies professionnelles atteignent des niveaux inégalés](#). En santé et services sociaux, un mode de gestion ultracentralisé, autoritaire et fortement bureaucratique a généré des ravages parmi le personnel.

Dans [les secteurs privés](#), le personnel est souvent très mal payé et insuffisamment formé pour prendre en charge des cas de plus en plus lourds. Se développent aussi, de plus en plus, d'importantes disparités en termes de salaires et de conditions de travail pour des personnes qui effectuent pourtant un travail similaire. Globalement, les conditions offertes au personnel, tant dans le secteur public que dans les secteurs privés ne sont pas de nature à favoriser l'attraction et la rétention du personnel, ce qui exacerbe les problèmes.

- *Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour agir sur l'épuisement et la surcharge de travail?*
- *Que comptez-vous faire pour contrer les pénuries de personnel et mieux planifier les besoins de main-d'œuvre?*
- *Quelles mesures proposez-vous pour favoriser l'attraction et la rétention du personnel dans les établissements publics?*
- *Que comptez-vous faire pour éliminer les disparités de traitement entre les conditions de travail des personnes qui dispensent des soins et des services*

*similaires, mais dans des secteurs différents (par exemple dans le domaine du soutien à domicile)?*

- *Comment comptez-vous vous assurer que la formation du personnel soit suffisante et accessible?*
- *Êtes-vous en faveur de la reconnaissance du domaine de la santé et des services sociaux comme d'un groupe prioritaire en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)?*

## **2- Organisation et prestation de services en santé et services sociaux**

La FSSS-CSN travaille depuis longtemps à l'identification de solutions permettant d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services en santé et services sociaux. Elle est notamment à l'initiative de la tenue des [Rendez-vous nationaux sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux](#). Plus récemment, de concert avec la CSN et l'Association médicale du Québec, l'Alliance des patients pour la santé et l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux, [15 solutions](#) ont été avancées pour répondre aux problèmes qui ont actuellement cours en santé et services sociaux, notamment ceux provoqués par la plus récente réforme.

- *Pour chacune de ces [15 solutions](#), quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre?*
- *Que comptez-vous faire pour limiter les effets négatifs de la dernière réforme en santé et service sociaux, notamment pour :*
  - *Redonner une voix au personnel et à la population dans la gestion des établissements publics et en matière de politiques de santé et services sociaux?*

- *Pour renforcer les missions sociales et la prévention?*
- *Comment comptez-vous redonner une prise au personnel du réseau public de santé et services sociaux sur l'organisation de leur travail?*
- *Comment comptez-vous limiter la bureaucratisation du travail et favoriser l'exercice de l'autonomie professionnelle?*

### **3- Privatisation et sous-traitance**

La privatisation, la marchandisation et la contractualisation des soins et services de santé et services sociaux et des services de garde sont en nette croissance. Ces phénomènes prennent des visages différents, mais qui conduisent tous vers un désengagement de l'État de ses responsabilités.

Dans le domaine des services de garde éducatifs subventionnés, [la tarification et la structure des dépenses fiscales favorisent le développement des garderies privées commerciales et limitent l'accès aux CPE et aux services de garde en milieu familial pour les familles à faibles revenus.](#)

En santé et services sociaux, on assiste à la réémergence de projets de CHSLD en PPP, à la multiplication des appels d'offres pour de la main-d'œuvre indépendante, à la multiplication de sous-traitants et d'ententes, via lesquelles les établissements se déchargent de leur mission au profit du secteur privé à but lucratif. Dans le domaine médical, [les désaffiliations de la RAMQ se multiplient](#), alors qu'on assiste à [l'essor de la médecine entrepreneuriale](#), à une multiplication de cliniques médicales privées, à la substitution du modèle CLSC par le modèle GMF. [Dans le secteur des soins de longue durée, on assiste à la coexistence d'une variété d'acteurs privés, ce qui entraîne une déqualification du travail, des disparités de traitement entre le privé et](#)

[le public pour un même travail et des problèmes en termes d'accès et de qualité de services.](#)

La FSSS-CSN s'oppose catégoriquement à la privatisation des services publics et rappelle qu'un service n'est réellement public que lorsqu'il est financé, géré et dispensé publiquement.

- *Êtes-vous en accord avec cette définition d'un service public?*
- *Quelle est votre position sur la place du privé et de la sous-traitance dans le réseau de la santé et des services sociaux?*
- *Quelle est votre position sur le mode de réalisation en PPP lorsqu'il s'agit de réaliser des infrastructures?*
- *Quelle est votre position sur le mode de réalisation en PPP lorsqu'il s'agit d'exploiter des soins et des services?*
- *Êtes-vous en accord avec le fait que les établissements publics soient autorisés à se décharger de leur mission via des sous-traitants?*
- *Vous engagez-vous à mieux limiter l'utilisation de l'article 108 de la LSSSS et, le cas échéant, de quelle façon?*
- *Comptez-vous limiter le développement de la médecine entrepreneuriale, de mieux l'encadrer et, le cas échéant, de quelle façon?*
- *Comment comptez-vous freiner la désaffiliation de médecins de la RAMQ?*

- *Comptez-vous doter le Québec d'une véritable couverture entièrement publique pour pallier les pertes d'autonomie, notamment celles liées au vieillissement, qui assureraient la disponibilité des services tant à domicile qu'en hébergement et, le cas échéant, selon quelles modalités?*
- *Êtes-vous en accord avec la privatisation des services auxiliaires et de métiers, des services de soutien et d'assistance et de l'hébergement dans le domaine des soins de longue durée?*
- *Comptez-vous miser sur le personnel du secteur public, notamment les auxiliaires aux services de santé et sociaux, pour le développement des services à domicile?*
- *Êtes-vous en faveur du respect du pacte intervenu en 1996 selon lequel les entreprises d'économie sociale ne doivent pas être utilisées pour suppléer aux services publics et, le cas échéant, comment comptez-vous procéder pour que cet accord soit respecté?*

#### **4- Financement**

Depuis plusieurs années, la FSSS-CSN se préoccupe de l'état du financement des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux. Soumis à une pression intense avec les nombreux plans de compressions budgétaires qui se sont succédé année après année, le réseau peine à atteindre les objectifs ciblés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. [Nos travaux](#), jumelés à ceux de différents groupes de recherche, ont permis de mettre en lumière l'impact des décisions gouvernementales sur le réseau public de santé et de services sociaux et par le fait même sur les services donnés à la population.

Les réinvestissements annoncés récemment par le gouvernement ne permettront pas de rattraper le manque à gagner qui s'accumule année après année au rythme des plans de compressions budgétaires. La part disproportionnée des dépenses consenties à la composante médicale entraîne un sous-financement chronique des autres missions essentielles du réseau. Cela limite notamment la capacité des établissements publics à répondre aux orientations adoptées par le MSSS. De plus, cela entraîne une surcharge de travail pour le personnel, laquelle s'accroît d'année en année jusqu'à devenir intolérable. Puis, l'instabilité du financement fait passer le réseau de crise en crise, ce qui affecte sa capacité à répondre aux besoins.

Dans le secteur des services de garde éducatifs et dans les secteurs privés en santé et services sociaux, le désengagement de l'État qui confie ses responsabilités à des tiers privés ne laisse souvent que bien peu de ressources pour reconnaître à sa juste valeur le travail des personnes qui y donnent des services.

- *Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour rétablir l'équilibre dans le financement des différentes composantes de la santé et des services sociaux?*
- *Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour assurer un plein financement, stable, des établissements publics en santé et service sociaux et pour corriger le manque à gagner accumulé au cours des dernières années et, le cas échéant, à quel niveau?*
- *Comment comptez-vous procéder pour financer adéquatement les volets sociaux et la prévention en santé et services sociaux?*
- *Êtes-vous en faveur d'un meilleur contrôle de la rémunération médicale et, le cas échéant, quelles mesures comptez-vous mettre en place?*



- *Êtes-vous en accord avec le principe d'utilisateur-payeur ou de tarification en santé et services sociaux?*

## **5- Services de garde éducatifs à l'enfance**

Pour la FSSS-CSN, il faut développer le réseau des services de garde éducatifs et à contribution réduite pour veiller au développement de nos enfants et œuvrer à une meilleure conciliation travail-famille-études. Il est d'ailleurs démontré que miser sur le réseau des services de garde permet à l'État de générer des revenus ainsi que de s'assurer d'une égalité des chances pour tous les enfants.

Pour préserver l'accessibilité à ces services, la FSSS s'oppose à toute indexation des tarifs, tel que c'est le cas depuis plusieurs années (de 7 \$ à 8,05 \$) ainsi qu'à la modulation que les parents doivent payer au moment du rapport d'impôt. Pour la FSSS, la qualité des services est une priorité. C'est pourquoi elle s'oppose au développement des garderies commerciales ainsi qu'aux règles budgétaires qui réduisent les subventions des CPE en ne considérant que le critère de la présence des enfants.

- *Comment vous engagez-vous à améliorer la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance? Vous engagez-vous à maintenir et à promouvoir un réseau de services de garde accessibles et de qualité?*
- *Quelle est votre vision de la pérennité des services de garde éducatifs et à contribution réduite? Quelle importance donnez-vous au développement de places éducatives dans les centres de la petite enfance (CPE) et dans les services de garde en milieu familial régis et à contribution réduite?*
- *Vous engagez-vous à développer et financer des services de garde dans les services sans but lucratif?*

- *Vous engagez-vous à annuler les tarifs demandés aux RSG pour adhérer au guichet unique?*

## **6- Services préhospitaliers d'urgence**

La question du temps de réponse dans les services ambulanciers est un enjeu qui préoccupe autant la FSSS-CSN que la population. Pour la FSSS, cette question peut se régler aussi bien en améliorant l'organisation des services préhospitaliers d'urgence qu'en augmentant les ressources.

La FSSS-CSN s'inquiète également depuis plusieurs années des cas de détresse psychologique dans le secteur préhospitalier. Il faut dire que la charge de travail dans ce secteur a de quoi inquiéter. C'est pourquoi il faut mettre en place un comité permanent de fardeau de tâche dans chaque entreprise ambulancière.

- *Quelle est votre vision de l'organisation des services préhospitaliers d'urgence?*
- *Vous engagez-vous à assurer l'arrivée d'une ambulance dans un délai médicalement et humainement acceptable?*
- *Vous engagez-vous à convertir les horaires de faction en horaires à l'heure?*
- *Vous engagez-vous à agir contre la détresse psychologique du personnel du secteur préhospitalier?*

## **7- Hébergement pour les personnes en perte d'autonomie**

Le manque de places dans le secteur public en raison des décisions gouvernementales met une pression supplémentaire sur les travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement privés et sur les ressources intermédiaires et de type familial. Le taux

de roulement, le manque de formation et l'alourdissement des usagères et usagers sont autant de problèmes vécus dans ces secteurs.

Pour la FSSS-CSN, il faut prioritairement travailler à améliorer les mécanismes d'évaluation des résidentes et résidents et à revoir à la hausse les conditions de travail. Cette réalité cause un problème important sur la rétention et l'attraction du personnel. De plus, il ne faut pas oublier d'accentuer les normes de sécurité.

Notre volonté à défendre les droits des travailleuses et travailleurs n'a d'égale que notre détermination à assurer le bien-être, la sécurité et le respect des aînés. Force est pourtant de constater que les décisions politiques des dernières années compromettent la qualité des services aux aînés, aussi bien dans les CHSLD que dans les résidences privées.

- *Vous engagez-vous à mettre des efforts supplémentaires pour vous assurer que les résidentes et résidents reçoivent les services sécuritaires selon leurs besoins et dans le lieu d'hébergement approprié?*
- *Êtes-vous en faveur du salaire minimum à 15 \$ de l'heure et, le cas échéant, dans quel échancier?*
- *Considérant le fait que des investissements publics sont faits pour appuyer les centres d'hébergement privés, vous engagez-vous à prendre les mesures nécessaires pour augmenter les conditions de travail dans ces centres?*
- *Vous engagez-vous à revoir à la hausse les ratios employés/résidents dans les résidences privées?*
- *Vous engagez-vous à augmenter les normes publiques pour assurer la sécurité des résidentes et résidents dans les résidences privées?*

- *De quelle manière comptez-vous procéder pour améliorer les conditions de travail du personnel des secteurs privés en santé et services sociaux et éliminer les disparités de traitement qui subsistent pour ces personnes avec le personnel du secteur public?*

## **8- Établissements privés et communautaires**

La FSSS-CSN représente plusieurs travailleuses et travailleurs œuvrant dans des établissements privés et communautaires en santé et services sociaux. Les groupes communautaires ont vu leur mission et leur financement transformé dans les dernières années. Cela a souvent entraîné une diminution de leur autonomie d'action auprès de la population.

- *Selon vous, quels rôles doivent jouer les groupes communautaires dans le réseau de la santé et des services sociaux?*
- *Vous engagez-vous à mettre tout en œuvre pour assurer l'autonomie et un financement adéquat des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux?*

## **9- Finances publiques**

La FSSS-CSN est membre de la [Coalition Main rouge](#), laquelle propose [18 mesures qui permettraient de dégager 10 milliards de dollars](#), notamment en améliorant la progressivité de l'impôt et révisant les dépenses fiscales des particuliers, en rétablissant un équilibre entre la fiscalité des particuliers et celle des entreprises en luttant contre la fraude et la mauvaise gestion des fonds publics. Ces mesures visent à freiner l'augmentation des inégalités sociales que vit actuellement le Québec après des années d'austérité.

- *Parmi les 18 mesures proposées, lesquelles comptez-vous mettre en œuvre afin de renflouer durablement les coffres de l'État et afin de redistribuer plus justement la richesse?*
- *Êtes-vous notamment en accord avec la [résiliation des contrats des CHU en PPP](#) et avec la mise en place d'un [régime d'assurance médicament 100 % publique](#)?*

## **10- Démocratie**

La FSSS-CSN soutient le [Mouvement démocratie nouvelle](#) (MDN) qui concentre ses efforts sur l'obtention d'un nouveau mode de scrutin au Québec. Le MDN considère que l'instauration d'un mode de scrutin à finalité proportionnelle améliorera la démocratie représentative et entraînera, à long terme, une transformation importante pour la société.

De plus, la FSSS-CSN constate avec inquiétude un effritement de l'idéal de gestion publique des services publics de santé et de services sociaux et des difficultés pour le personnel et la population à faire entendre leur voix, en santé et services sociaux et dans le domaine des services de garde éducatifs subventionnés. Enfin, la FSSS-CSN dénonce un manque de transparence en santé et services sociaux et des lacunes importantes dans l'accès à l'information.

- *Êtes-vous en faveur de l'instauration d'un mode de scrutin à finalité proportionnelle et, le cas échéant, quels sont vos engagements à ce sujet?*
- *Êtes-vous en faveur de la participation de la population et du personnel dans la gestion des établissements publics en santé et services sociaux et des CPE et, le cas échéant, quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place?*

- *Êtes-vous en faveur de la participation de la population et du personnel dans la gestion des GMF, super-cliniques, cliniques réseau et, le cas échéant, quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place?*
- *Vous engagez-vous à rendre publics dans leur intégralité les contrats des CHU en PPP, les contrats de CHSLD en PPP ainsi que tous les contrats qui impliquent une contrepartie financière publique?*
- *Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour améliorer la transparence et l'accès à l'information?*